ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

retraites complémentaires

Question écrite n° 5830

Texte de la question

M. François Baroin attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des personnes âgées handicapées à 80 % qui ne peuvent bénéficier actuellement du taux plein, en matière de retraites complémentaires, avant soixante-cinq ans. Il lui demande, dans un pareil cas, s'il ne serait pas envisageable d'adapter la réglementation afin de ne pas ajouter à la détresse et à l'angoisse des familles une attente qui prolonge les difficultés.

Données clés

Auteur : M. François Baroin
Circonscription : Aube (3e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 5830
Rubrique : Retraites : généralités
Ministère interrogé : emploi et solidarité
Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 novembre 1997, page 3895